

Centre national de la fonction publique territoriale

Arrêté du 17 janvier 2024 fixant le nombre de postes ouverts aux concours (un concours externe et un concours interne) pour le recrutement des conservateurs territoriaux de bibliothèques (session 2024)

NOR : *FPTC2335312A*

Par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 17 janvier 2024, le nombre de postes ouverts aux concours pour le recrutement des conservateurs territoriaux de bibliothèques, session 2024, est de 21, répartis comme suit :

- concours externe : 14 ;
- concours interne : 7.

Les modalités précisées dans l'arrêté portant ouverture de concours pour le recrutement des conservateurs territoriaux de bibliothèques, session 2024, restent inchangées.